

RENCONTRE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLE AQUITAINE et du CESER

Vendredi 30 Juin 2023 - Médiathèque L'ALPHA, Angoulême

50 participant·es pour 18 CODEV représentés - 10 membres du CESER

COMPTE-RENDU DES PRINCIPAUX ECHANGES

Territoires et société civile en transition

Introduction à la journée

Mot d'accueil : Maud Fourrier, vice-présidente GrandAngoulême, en charge du dialogue territorial et de l'évaluation des politiques publiques.

Maud Fourrier remercie les Conseils de développement de la Coordination régionale, l'équipe technique de GrandAngoulême. Elle souligne la volonté de se réunir, de partager des travaux, des expériences et de renforcer des liens avec le CESER, de travailler ensemble pour construire des politiques régionales qui ont un sens dans les territoires. Le choix de débattre sur une thématique transversale, qui lie les transitions écologiques, sociétales, démocratiques sur des territoires en pleine mutation, rassemblera nécessairement les acteurs réunis ce jour.

Sur tous ces aspects, les CODEV sont un maillon nécessaire pour que les élu·es prennent en compte la voix citoyenne dans la construction de politiques publiques adaptées. Les débats de la journée permettront de se nourrir des expériences des CODEV et de la vision régionale du CESER.

Mot de la CRCD : André Curmi, coprésident du CODEV de GrandAngoulême

André Curmi témoigne de sa fierté et de son honneur de recevoir cette rencontre à l'Alpha, lieu où a été lancée la CRCD.

La coordination régionale affiche un même état d'esprit de partage des valeurs de convivialité, de simplicité dans les échanges entre les structures, dans l'entraide et sans alourdir l'organisation (pas de création d'association, pas de bureau, de conseil d'administration), simplement la constitution d'un comité de pilotage pour partager des expériences et créer une dynamique régionale. Son rôle est d'aider les CODEV à se structurer ou à développer leurs missions de développement démocratique et de la prise en compte de la parole citoyenne. Cela se traduit par un travail extrêmement riche conclu en 2020 pour de nouvelles alliances entre zones urbaines et rurales. La contribution transversale a donné lieu aussi à des contributions spécifiques sur les territoires (exemple : les femmes en première ligne, l'isolement des seniors mais aussi celui des jeunes, la question de l'alimentation et des relations avec une agriculture paysanne en difficulté et en pleine mutation...).

Cet événement illustre une démocratie vivante et continue. Les liens nouveaux via les plateformes visio ont ouvert de nouvelles perspectives pour le partage d'expériences et offre la possibilité de construire un partenariat durable, peut-être en inscrivant la présence de délégué·es locaux et locales du CESER dans les animations et actions menées par les CODEV dans leurs territoires.

Mot du CESER : M. Philippe DESPUJOLS, Vice-Président du CESER, Président de la commission transverse « Communication, valorisation des travaux et liens avec les territoires ».

Le CESER fait du partenariat avec les CODEV une priorité. Cette première rencontre en présentiel est l'aboutissement d'échanges effectués au cours de réunions de travail de ces derniers mois avec le comité de pilotage de la CRCD. Il existe une volonté commune de mieux se connaître, de confronter les modes de fonctionnement et aussi d'afficher une convivialité partagée.

Le CESER et les CODEV sont à la fois des instances différentes mais complémentaires par leurs visions, qui peuvent s'imbriquer, se conjuguer et se compléter sur de nombreuses thématiques, toujours en direction des collectivités et des élu·es dont le rôle est important. Il faut aussi retenir de ces réunions la qualité de l'écoute, le respect et l'ouverture à l'autre, la convivialité aussi et c'est important, ce qui a valu l'opportunité de parler de « cousinade » pour cette rencontre. Le programme proposé ce jour, fidèle aux objectifs de départ, permettra de croiser les regards sur des thématiques communes et d'échanger sur la place et le rôle de la société civile dans notre démocratie comme sur notre rapport aux citoyen·nes.

Cette première rencontre officialise le partenariat entre la CRCD et le CESER. C'est la première pierre d'un projet au long cours, le point de départ d'une coopération qu'il reste à approfondir dans le respect des identités respectives.

Présentation des tables rondes

3 tables rondes sont organisées à partir des travaux des conseils de développement autour des transitions.

Première table ronde : Thématique : Agriculture & alimentation

Animation : Eric Guagliardi, Priscila Ludovico.

Participant·es :

- CODEV de la **Communauté d'agglomération du Libournais (CALI)** : Bertrand Besory et Hubert Villegas (coprésidents)
- CODEV de **GrandAngoulême** : André Curmi (coprésident)
- **Conseil de développement du Pays Basque** : Elizabeth Charriau (membre)
- **CESER** (« grand témoin ») : Flavien Thomas, secrétaire de la commission « Environnement »

Conseil de développement de la CALI

Le travail sur l'alimentation est issu d'une saisine du Président de l'Agglomération avec le projet de créer une légumerie sur le territoire. La Nouvelle-Aquitaine reste une des régions les plus agricoles de France avec la production de kiwis, de volailles, de noisettes, d'asperges, de raisins. Un groupe de travail de 12 personnes s'est constitué autour de la réflexion sur le développement durable d'une alimentation locale humaine de qualité sur le territoire de la CALI. Le choix a été

fait d'auditionner les professionnel·les, d'organiser des visios avec les restaurateurs étoilés, de visiter la légumerie de Bergerac. Il faut penser à l'avenir et tendre vers « le moins boire et le mieux manger » : 30 % de la production agricole de la Gironde est de la vigne. Il existe les primes à l'arrachage pour réguler la production de vin. Il faut réfléchir à une autonomie alimentaire locale, à offrir aux habitant·es de nouvelles possibilités alimentaires, de renouveler la restauration collective.

A noter qu'entre 2010 et 2020, la France a perdu 100.000 exploitations agricoles. Cela donne à réfléchir sur le devenir de la profession et son adaptation aux nouveaux enjeux alimentaires.

Conseil de développement du Pays Basque

Ce CODEV structuré sous forme associative depuis trente ans couvre une agglomération de 158 communes, essentiellement rurales au niveau du territoire mais urbaines au niveau de la population. Cette action relève d'une autosaisine : « nous étions intéressés par l'évaluation de la politique publique alimentaire du territoire ».

Le travail de concertation mené par un groupe de bénévoles a représenté un volume de 300 heures et a été présenté aux élu·es de l'agglo, qui prennent aussi l'habitude de venir chercher le CODEV pour donner des avis sur les actions et les projets du territoire. De par son histoire, le CDPB avons une légitimité à travailler avec les élu·es. Le CODEV a ainsi gagné en compétence et en confiance, ce qui permet de travailler ensemble et d'évaluer les politiques publiques, avec la diplomatie nécessaire pour la poursuivre.

Conseil de développement de GrandAngoulême

La contribution intitulée « De la récolte à la popote » relève d'une autosaisine. Il y a eu un rapprochement initial avec le service chargé du Plan Alimentaire Territorial, dans un contexte où 50 % de la surface agricole utile du territoire produit seulement 10 % des besoins alimentaires.

Autres constats : le vieillissement des exploitant·es agricoles (âge moyen actuel : 47 ans) et le problème de la succession. La souffrance est partagée entre les agriculteur·rices producteur·rices et les consommateur·rices habitant·es notamment en termes de santé avec en toile de fond les signaux d'un changement climatique certain.

Une problématique apparaît : quel levier pour placer les citoyen·nes au cœur d'un système alimentaire accessible et équilibré au profit de tou·tes ?

La méthode choisie a été de se tourner vers les professionnel·les, les initiatives citoyennes, les personnes qui mettent en action l'aide sociale alimentaire, de questionner au plus proche et sur différents endroits lors d'événements, les consommateur·rices sur leurs pratiques alimentaires (les freins et les aspirations).

CESER

Les travaux présentés sont analogues à ceux menés au sein du CESER. Une transition est nécessaire aujourd'hui au vu des impacts environnementaux de l'agriculture moderne, de l'impact sur la santé de chacun·e (alimentation, eau, pollution des terres), sur les écosystèmes et sur la biodiversité à préserver.

Les leviers connus sont le poids de l'économie autour de l'agriculture dans notre région qui est considérable, la gestion du foncier, l'existence de disparités dans les revenus des agriculteur·ices, la question de leur retraite, du renouvellement des générations, du mal-être de la profession où le taux de suicide est important.

Les préconisations s'orientent vers la question de la gouvernance, la référence à un certain nombre d'indicateurs pour mesurer le potentiel économique d'une exploitation agricole aujourd'hui, avec l'apport de nouvelles sources de revenus, indispensables pour la survie de la profession. Il faut mettre en avant toutes les compétences et consolider la démocratie sociale au travers de nos actions.

Intervention du Conseil de développement de Rochefort

C'est au début des projets qu'il faut définir les critères d'évaluation ensemble. Le vrai nœud nerf de la guerre, c'est l'argent. Les agriculteurs·rices ne peuvent pas vivre que du rural. Il faut associer les villes pour qu'ils écoulent leur production. Le frein, c'est aussi le prix des produits. Il faut afficher une vraie offre d'alimentation équilibrée (avec des actions d'éducation et de formation notamment auprès des nouvelles générations). Nous avons besoin d'indicateurs communs partagés par toutes les parties engagées dans la réflexion.

Deuxième table ronde : Thématique : Mobilités & urbanisme

Animation : **Damien Mouchague, Anna Imbert.**

Participant·es :

- CODEV de la **Communauté d'agglomération du Niortais** : Nicolas Touchard, président
- CODEV **Pays d'Aunis** : Michel Dabout, membre
- CODEV de **Mont-de-Marsan Agglomération** : Sophie Darsaut-Darroze, vice-présidente
- **Représentante du CESER** (« grand témoin ») : Françoise Leclerc, secrétaire de la commission transverse « Valorisation des travaux et liens avec les territoires ».

Les principaux échanges de cette table ronde ont porté sur les questions de mobilité avec un aspect spécifique à chacun des travaux qui pourraient être inspirés ou être transposés dans les autres conseils de développement.

Conseil de développement du Pays d'Aunis

Ce CODEV présente une action concertée avec de grands territoires (deux départements, deux régions), à savoir la ligne SNCF qui a existé, « il y a très longtemps », de Bretagne jusqu'à Vintimille et qui a été stoppée pendant 40 ans.

Il a été difficile de lancer le travail, car c'était le Conseil de développement qui le portait et que les élu·es ont d'abord été réticent·es : « ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous ne faisons rien, c'est parce que nous ne faisons rien que les choses sont difficiles ». Les élu·es ont cependant fini par donner leur accord.

Le CODEV pouvait s'appuyer sur les compétences de deux anciens cheminots qui en faisaient partie : les élu·es ayant besoin de cette compétence, donc « on a pu jouer là-dessus ».

Au final, la ligne a été sauvée par le Conseil de développement : les élu·es et le réseau régional de la SNCF ont reconnu le caractère structurant de cette ligne Bordeaux-Nantes et une voie a été remise en service.

Conseil de développement de Mont-de-Marsan Agglomération

Pour organiser la saisine sur la question des mobilités, il y a eu un travail de réflexion collective sur l'organisation du chantier, qui a abouti à la création de cinq groupes de travail.

Le premier groupe a été amené à réfléchir et à émettre des propositions sur la question du covoiturage et des autres moyens de transport, en prenant en compte la spécificité locale de la base aérienne très importante : la BA 118 qui, pendant des années, a acheminé par bus les militaires qui vivaient dans des agglomérations environnantes avant que ce ne soit perdu au fil du temps.

Un deuxième groupe a réfléchi sur la manière d'intégrer davantage le vélo : de plus en plus de gens utilisant ce moyen de déplacement, il convenait donc de réfléchir à un certain nombre de trajets nouveaux, d'emplacements de parking...

Le troisième groupe a réfléchi sur le rôle des entreprises sur la mobilité, avec notamment l'incitation financière sur le forfait mobilité durable pour les salarié·es, qui existe déjà mais sur lequel il faut communiquer davantage.

Le quatrième groupe de réflexion portait sur les actions pour les petites communes où les transports en commun sont moins présents. Comment favoriser le covoiturage ? L'une des pistes est le développement d'une application téléphonique qui permette aux gens de mieux covoiturer.

Le dernier groupe a surtout voulu sensibiliser l'ensemble de la population de l'agglomération avec une enquête qui a eu un fort succès (environ 1.500 réponses !) : il y a eu un intérêt de la population, et une implication qui a permis ce succès.

CESER

Au niveau de l'aménagement du territoire, sur les mobilités en général, l'intermodalité est effectivement très importante : autour du ferroviaire par exemple, il faut développer les autres mobilités que sont les modes doux, le transport à la demande, les bus... Il y a une carte à jouer en milieu rural et en périurbain, avec beaucoup à faire au niveau des territoires.

Le CESER a travaillé sur le développement des territoires. Les thématiques liées à la mobilité ont nécessairement émergé, et plus spécifiquement sur l'intermodalité en Nouvelle-Aquitaine.

Il y a aussi une chose qui est très importante : la gratuité ne fait pas forcément augmenter la fréquentation. L'utilisateur veut de la fréquence, une facilité d'emprunter le transport collectif. De fait, la communication est essentielle et il faut fluidifier le parcours de l'utilisateur.

Troisième table ronde : Thématique : **Adaptation au changement climatique**

Animation : **Philippe Arretz, Aude Juillot**

Participant·es :

- CODEV de **Mellois-en-Poitou** : Anne-Laure Pailloux, animatrice
- CODEV du **Grand Poitiers** : Marianne Bourdin, membre
- CODEV de **Bordeaux Métropole** : Carmen Minchan Sylva-Bénard, vice-présidente
- **Représentant du CESER** (« grand témoin ») : Flavien THOMAS

Cette table ronde est consacrée à l'adaptation au changement climatique : un sujet éminemment transversal, comme ressenti dans les précédents échanges.

Conseil de développement du Grand Poitiers

Le conseil de développement a travaillé, en fin d'année dernière, sur l'évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial. Le premier groupe a participé à la plateforme d'accompagnement des habitant·es sur la rénovation énergétique, un autre a travaillé sur le dispositif d'accompagnement sur la réduction des déchets verts et le troisième sur le programme d'animation en matière de transition écologique.

Il y a eu le besoin de rencontrer des professionnel·es et des élu·es pour répondre aux questions : le dispositif a-t-il été bien mis en œuvre, a-t-il permis d'atteindre les objectifs fixés, les moyens étaient-ils suffisants ou trop importants...?

Conseil de développement de Bordeaux Métropole

Le CODEV souhaitait défricher un sujet d'avenir : la question du rapport des jeunes (de 17-18 ans jusqu'à 30 ans) à l'anxiété climatique, et de son impact chez cette population.

Il faut s'investir, il faut les soutenir en donnant « envie aux changements », sans faire peur. Les nouvelles générations marchent à l'envie et il est important de montrer que leur mode de consommation impacte leur vie au quotidien : la consommation rapide et pas chère existe. Elle traduit parfois des difficultés financières, mais il faut leur donner envie de consommer différemment. Cependant, « on nous culpabilise sur nos démarches environnementales et d'un autre côté, on a tout un secteur économique qui explose et qui consomme de l'énergie, en produisant par exemple des bateaux de croisière gigantesques ».

Conseil de développement du Pays de Mellois en Poitou

Sur le PCAET, avec une ambition de se projeter sur dix ans, le Conseil de développement a porté la nécessité de prendre le projet sous l'angle de la transition écologique, toutes les actions ayant étant identifiées comme pouvant avoir un impact positif sur l'environnement.

Le Conseil de Développement est une véritable plus-value, qui est attendue notamment sur l'évaluation et la réorientation d'un certain nombre de projets stratégiques. Il est là pour évaluer, réorienter, apprécier la stratégie et vérifier l'état d'avancement des projets.

Est remarquée, de manière générale, une démarche volontariste de la part des élu·es d'aller vers plus de participation citoyenne.

CESER

Les questionnements des CODEV et du CESER restent encore une fois similaires : quelle place accorder à l'évaluation dans nos travaux, par rapport aux avis que l'on veut produire ? Comment ne pas tomber dans le piège du « surinvestissement » dans ces évaluations ?

Le CESER travaille de plus en plus en amont avec les services concernés par les politiques sur lesquelles il donne son avis, pour savoir quand et à quel niveau il intervient effectivement sur les projets, quel est le rôle de la société physique et citoyenne... Tous les ans, il donne un avis sur les politiques du développement durable de la Région, qui met en avant les actions volontaristes sur le côté environnemental. Cependant, par rapport à toutes les autres politiques qui peuvent aller à l'encontre de cette politique environnementale, c'est le rôle du CESER que d'alerter sur le fait que, ces éléments environnementaux doivent être pris en compte dans toutes les politiques.

Sur la question de l'adaptation au changement climatique, le CESER a pris conscience très tôt des enjeux climatiques et environnementaux, et insiste chaque fois-sur l'urgence d'enclencher le changement et l'adaptation.

Retour sur les travaux de la matinée

Brigitte Tandonnet, Présidente du CODEV Bordeaux Métropole

« Je retiens les mots autonomie, autosuffisance, autodétermination, autogestion, ce qui prouve que les Conseils de développement ont un caractère novateur pour l'évaluation des politiques publiques et assurent l'équilibre de la parole citoyenne. Leur côté « poil à gratter », voire « révolutionnaires », traduisent aussi une volonté de s'impliquer dans les débats et de construire une image positive de coopération intelligente avec les élu·es du territoire ».

Emmanuelle Fourneyron, Présidente du CESER

« Je constate en effet un plaisir partagé de se retrouver et je tiens à souligner la qualité de l'organisation, de l'animation des débats qui donnent un rythme certain à cette journée. Il y a beaucoup de convivialité, de fluidité dans les échanges même dans les temps informels comme le déjeuner que nous venons de partager.

La richesse de présentation des travaux de ce matin concerne des sujets sociétaux qui agitent toutes les assemblées quelles qu'elles soient et parfois sous des angles différents, ce qui est intéressant aussi. Sur le dernier thème, l'adaptation au changement climatique, on a à peine commencé les discussions qu'il faudra qu'on ait ensemble.

L'évaluation de l'action publique, l'harmonisation des agendas, le choix de sujets transversaux, privilégier l'écoute et la relation aux élu·es, c'est aussi le rôle du CESER. Nos collectivités ont chacune leurs champs de compétence. On note une volonté de mise en commun des politiques publiques à l'échelle des territoires et une complémentarité des différentes échelles territoriales, comme nous l'avons constaté au cours de nos échanges sur l'agriculture, par exemple avec les plans alimentaires territoriaux et le plan alimentaire régional. J'attire également l'attention des CODEV sur le sujet des mobilités, avec en particulier le 'volet mobilité' du CPER en cours de négociation, sur lequel les CODEV peuvent apporter des éléments de réflexion aux élu·es. Il concerne le ferroviaire, les infrastructures routières, les ports et même les véloroutes.

Je constate, à travers les échanges de ce matin, l'évolution du lien de confiance avec les élu·es. C'est un travail de fond qui rend les choses crédibles. Les actions de vos territoires sont très volontaristes. Nous devons parvenir à travers nos travaux, à favoriser le changement des parallélismes de notre société. L'autre évolution positive est la participation aux évaluations des actions publiques, à la demande des élu·es mais aussi des services. Les citoyen·nes ont ainsi un regard sur l'évaluation de leur territoire. Le partage des méthodologies présentées ce matin s'avère très efficace et intéressant ».

Débat sur les transitions sociétales

Animation : Philippe Arretz, Aude Juillot, Eric Guagliardi, Anna Imbert

- Présentation par **Emmanuelle Fourneyron** de la feuille de route Néo Societas, contribution du CESER qui vise à adosser aux stratégies de transition celles permettant de répondre aux attentes de transformation sociale et d'égalité.
- L'idée maîtresse est de définir la façon de transformer nos projets de territoires en projets sociétaux.
- Grand débat collectif, sur la base de *Néo Societas* :
 - enjeux de société liés à la transition,
 - place de la société civile dans l'animation du débat local, comment donner la parole aux citoyen·nes ?
 - lien entre échelle régionale et échelle locale,
 - prise en compte de l'avis citoyen et impact des travaux sur les élu·es.

Conclusions et perspectives de partenariat CRCD/CESER

Regard de l'élue : Maud Fourier.

Il faut évoquer inlassablement dans les chartes d'organisation des CODEV « le droit de suite » pour amener les élu·es à se positionner sur les propositions formulées par les CODEV (suite aux saisines ou autosaisines).

Il est évidemment nécessaire de renouveler ce type de journée très constructive.

Mot du CESER : Emmanuelle Fourneyron

Nous sommes prêts à mettre en scène l'envie d'un partenariat pérenne, en se nourrissant des travaux de chacun. Notre ambition collective, c'est faire perdurer la démocratie dans nos actes, nos écrits, quelle que soit l'échelle territoriale.

Mot de la CRCD : membres des conseils de développement du comité d'animation.

Il faut s'appuyer sur la relation de proximité des CODEV, s'appuyer sur leur expérimentation et éviter d'afficher des positions trop génériques par rapport à ce que peut attendre la population. Comment aller le plus loin possible et de manière concertée dans le débat public ? Il faut se faire connaître, être présents dans les instances de parole et ainsi participer à la vie de nos cités.

Nous tenions à vous remercier chaleureusement d'être venus à cette rencontre et d'avoir partagé vos expériences et vos regards sur « nos territoires en transition ». Ce temps fort et votre mobilisation montrent tout l'intérêt de renforcer nos liens et d'imaginer ensemble nos modes de coopération futurs.

Contacts utiles CRCD :

Aude JUILLLOT (Angoulême) : 06 22 97 66 99 / a.juillot@grandangouleme.fr
Anna IMBERT (Pays Basque) : 05 59 25 38 94 / a.imbert@societecivile-paysbasque.com
Damien MOUCHAGUE (Bordeaux) : 05 56 93 65 11 / d.mouchague@bordeaux-metropole.fr
Eric GUAGLIARDI (Mont-de-Marsan) : 05 58 05 38 07 / eric.guagliardi@montdemarsan-agglo.fr